

Image not found or type unknown



Créer une association loi 1901 : conditions à remplir

Fiche pratique publié le **01/07/2014**, vu **451 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](https://assistant-juridique.fr)

La création d'une association loi 1901 n'est pas ouverte à tous. Trois conditions principales doivent être respectées : l'association doit comporter au moins deux membres, les membres ne doivent pas avoir l'intention de partager les futurs bénéfices de l'association, les fondateurs doivent disposer des autorisations requises, lorsque l'une d'elles est nécessaire.

Il n'est pas interdit à l'association loi 1901 de réaliser des [bénéfices](#). En revanche, elle ne peut pas les partager car c'est une structure à but non lucratif.

[Voir le guide](#)